

#### OTC : La France et le patrimoine, des actions majeures de valorisation et de protection.

D'abord limité à l'art, le patrimoine s'est étendu à la nature et au patrimoine immatériel. Avec l'émergence des États-nations, il est devenu un bien collectif à protéger et à transmettre. Utilisé à des fins politiques et géopolitiques et soumis à des usages concurrents (tourisme, urbanisation), il est au cœur de conflits et de débats. La France, grâce à son histoire, dispose de l'un des patrimoines les plus riches et les plus diversifiés au monde, dont elle cherche à faire un vecteur de développement et de rayonnement. Depuis 1959, sa valorisation et sa protection sont prises en charge par le ministère de la Culture qui en a fait un outil majeur de ses politiques d'aménagement du territoire. Suivant l'élargissement de la notion, les acteurs mais aussi les enjeux se multiplient et se complexifient. En témoignent le classement en 2012 au patrimoine mondial de l'Unesco du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais et l'inscription en 2010 du repas gastronomique des Français sur la liste du patrimoine culturel immatériel.

⇒ **Problématique** : comment la France essaie-t-elle de concilier valorisation et protection de son patrimoine riche et diversifié ?

#### I / La gestion du patrimoine français.

⇒ **Que révèle l'évolution des politiques patrimoniales en France ?**

La France a un patrimoine d'une grande richesse avec plus de 45.000 monuments historiques et 53 biens inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO (2024). La plupart sont des sites culturels (Mont-Saint Michel, Port de Bordeaux) mais il y a aussi des sites naturels (Montagne Pelée en 2023) et du patrimoine immatériel (fêtes de Bretagne, yole de Martinique...). L'occupation ancienne du territoire et l'ancienneté de la politique patrimoniale expliquent cette richesse.

#### A / L'Etat, un acteur historique qui reste central dans la gestion du patrimoine.

##### 1. Une politique publique ancienne...

La conscience patrimoniale de l'Etat naît avec la **Révolution** : face au « vandalisme », des institutions de sauvegarde sont créées : les Archives nationales, le conservatoire des Arts et Métiers. En 1830, Louis Philippe crée l'**Inspection générale des monuments historiques** pour renforcer la légitimité du régime en l'ancrant dans le passé et développer la cohésion nationale. A partir de 1834, Mérimée, qui est l'Inspecteur général, sillonne la France et constate que les réparations des monuments sont aussi néfastes que les destructions. Il fait dresser la liste des monuments dont la restauration est prioritaire. Il confie celles de Carcassonne et du Mont-Saint-Michel à l'architecte Viollet-le-Duc. Des institutions comme l'**École du Louvre** (1882) sont créées pour former des professionnels du patrimoine. La loi de **1913** est considérée comme fondatrice des politiques publiques patrimoniales : elle justifie le classement des biens par « l'intérêt public » et fait de leur préservation un devoir d'Etat (le consentement du propriétaire n'est plus nécessaire pour le classement ; une amende peut sanctionner des travaux sans autorisation).

##### 2 ... qui s'est renforcée au cours du XXe siècle.

Dès 1913, on compte 5000 monuments historiques. La loi de 1927 instaure un 2<sup>e</sup> niveau de protection : on distingue **les biens « inscrits »** (présentant un intérêt remarquable à l'échelle régionale) des **biens « classés »** (intérêt à l'échelle nationale). En 1930, une loi permet la protection des sites naturels mais les églises et châteaux forment encore la grande majorité du patrimoine classé. Après la Seconde Guerre mondiale, la reconstruction conduit à une transformation des paysages urbains et à la destruction de nombreux quartiers anciens. À partir de 1962, avec l'action de Malraux à la tête du ministère des Affaires culturelles (créé par de Gaulle), l'Etat peut définir des périmètres à sauvegarder et des îlots à restaurer. Cette politique est complétée en 1964 par la création de l'Inventaire général du patrimoine culturel, présidé par l'historien de l'art André Chastel.

#### **T4 : Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques**

La protection s'est étendue, à partir des années 1980, à d'autres catégories de biens et à d'autres époques : jardins, immeubles, patrimoine industriel, scientifique et technique (usines, bâtiments et ouvrages d'art, moyens de transport), patrimoine immatériel. Aujourd'hui, certains critiquent cette « inflation patrimoniale » : ils craignent que l'**omnipatrimonialisation** ne lui fasse perdre son identité. L'Etat dispose de moyens institutionnels et financiers pour remplir sa mission de valorisation et de protection du patrimoine. Par ex, le "Centre des monuments nationaux" a en charge l'entretien et la conservation d'une centaine de monuments ouverts au public.

**Transition** : depuis une quinzaine d'années, l'Etat central se désengage petit à petit de ce rôle. Ainsi, seuls 3% du budget du ministère de la culture (qui ne représente que 2 % du budget total de l'Etat) sont alloués au patrimoine. Cela a permis à d'autres acteurs d'intervenir.

#### **B / Des acteurs de plus en plus nombreux.**

##### **1. Les collectivités locales dans le cadre de la décentralisation.**

A partir des années 1980, l'Etat abandonne sa prérogative sur la protection du patrimoine. La décentralisation associe les collectivités territoriales. Depuis la loi de 2004, l'inventaire du patrimoine est devenu une compétence des régions. Aujourd'hui la moitié des monuments historiques appartiennent aux communes (pour l'essentiel). Toutefois, celles-ci se plaignent de n'avoir pas reçu les moyens financiers correspondant à leurs nouvelles missions. Ainsi, ¼ des biens classés sont en péril.

##### **2. Les acteurs privés.**

Dès 1996 est créée la **Fondation du patrimoine**, organisme privé indépendant dont l'objectif est la sauvegarde et la valorisation du patrimoine de proximité. Elle s'appuie sur des appels aux dons et au mécénat d'entreprises. La mission "Patrimoine en péril", confiée à Stéphane Bern par E. Macron en 2017, a noué un partenariat avec la Française des jeux, le ministère de la culture et la Fondation du patrimoine. Elle organise le loto du patrimoine chaque année en septembre. C'est un impératif car 45 % des monuments historiques appartiennent à des propriétaires privés, soucieux de le préserver, mais manquant de moyens financiers et de compétences techniques. L'opération est un succès : en effet, le grand public s'est emparé des questions patrimoniales, les émissions TV ont du succès (*Des racines et des ailes, Secrets d'histoire, etc.*), de même que les Journées européennes du patrimoine depuis 1992. On a une vraie **démocratisation** (= patrimoine est rendu plus accessible au plus grand nombre).

#### **II / La patrimonialisation, entre héritage culturel et reconversion.**

⇒ **Quels sont les objectifs actuels de la patrimonialisation ?**

#### **A / Concilier valorisation et protection du patrimoine traditionnel.**

Le patrimoine fait l'objet de politiques ayant un double objectif : valoriser et protéger. Les sites les plus valorisés sont aussi les plus visités : par ex, le mont Saint-Michel a plus de 3 millions de visiteurs. Mais la surfréquentation remet en question la pertinence des politiques (érosion, pollution). Comment faire ?

##### **1. La labellisation.**

L'Etat attribue des **labels** qui sont un gage de reconnaissance. 1% des musées concentrent la moitié des visiteurs, les autres ont donc besoin de visibilité . Les labels sont très nombreux : « patrimoine européen », « maison des illustres », « jardins remarquables »... Par ex, le label « Villes d'art et d'histoire » créé en 1985 offre à 190 territoires des subventions et une attractivité accrue. Des territoires valorisent aussi leur patrimoine par la mise en place de circuits touristiques, comme « la route des vins » (Bourgogne, Champagne, Bordelais). Cette mise en réseau a augmenté la renommée, mais a aussi servi leur protection (elle a contribué à l'inscription des vignobles de Bourgogne à l'Unesco).

#### T4 : Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques

##### 2. La modernisation.

L'objectif est de **garder le patrimoine vivant en évitant la muséification**. On le réutilise à de nouvelles fins (festivals, centre culturel - ex : le parc de La Villette à Paris est la reconversion d'anciens abattoirs). Des métropoles transforment d'anciens espaces industriels en de nouveaux quartiers modèles (ex : quartier Euroméditerranée à Marseille). La valorisation touristique passe aussi par une modernisation de l'offre avec des ateliers participatifs (calligraphie, taille de pierre...), des écomusées qui montrent la vie autrefois (Rivière-Pilote). Les nouvelles technologies sont de plus en plus utilisées pour rendre vivant le patrimoine afin de le découvrir de manière autonome et ludique: mise en lumière des monuments (lancée à Lyon avec la **fête des Lumières**), bornes interactives, réalité augmentée, visite avec un hologramme...

##### B / Reconvertir des territoires en crise par la patrimonialisation.

La **muséification** est l'occasion de sauvegarder et de mettre en valeur la mémoire des lieux et des hommes qui y sont liés. En Martinique, des bâtiments d'exploitation sucrière transformés en musées (Maison de la Canne et Musée de la Pagerie) rappellent le rôle de l'esclavage. La **reconversion** est un autre outil. Nous allons prendre l'exemple du **bassin minier du Nord-Pas-de-Calais**.

##### 1. Un patrimoine minier à l'abandon.

Le Nord Pas-de-Calais, riche en charbon, fut une des premières régions industrialisées en France avec un âge d'or entre 1850 et 1960. Cette activité a profondément marqué le paysage urbain : **corons** (habitats ouvriers identiques et alignés, faits de briques rouges), **terrils** (collines formées par les déchets du charbon) et **carreaux de mine** (qui permettaient aux mineurs de se rendre dans les fosses). Les puits à charbon ont fermé de 1967 à 1990 du fait de l'épuisement du gisement et de la concurrence étrangère. Cela conduit à une crise économique locale, marquée par le chômage (250.000 emplois supprimés), ainsi à qu'une multiplication des **friches industrielles** (bâtiments abandonnés). L'enjeu est **sociétal et mémoriel** : conserver un souvenir de l'histoire industrielle qui a tant marqué le paysage et la culture locale. Mais il est aussi **économique et social** : redonner du dynamisme à la région, en reconvertissant l'économie pour retrouver de la croissance, lutter contre le chômage et attirer.

##### 2. La patrimonialisation pour répondre à l'enjeu sociétal et mémoriel.

La notion de « paysage culturel » est liée à la multiplication des revendications mémorielles locales. En effet, le processus de patrimonialisation a commencé en 1984 avec la création du **centre minier de Lewarde**, le 1<sup>er</sup> musée consacré à la mémoire de l'activité minière, à l'initiative des anciens mineurs et des collectivités. En 2000 fut créée la « Mission bassin minier », cogestionnaire avec l'Etat de l'inscription à l'UNESCO, obtenue en 2012. Pour celle-ci, il constitue un exemple important et bien conservé des charbonnages et de l'urbanisme qui lui est associé. Un site comme **la Cité des électriciens** raconte la vie des populations : la difficulté de la condition ouvrière, la vie quotidienne dans les corons et la fraternité ou les luttes sociales. C'est pourquoi elle a été **réhabilitée** en 2019 (= intervention soignée de préserver le caractère historique du bâti extérieur, tout en y installant des éléments de confort moderne). Les corons sont transformés en logements sociaux, en maisons d'artistes afin d'éviter la muséification. Les objectifs sont de sortir des clichés sur une région pauvre et polluée. Ces reconversions ont une préoccupation environnementale, qui se traduit par des aménagements ambitieux, qui visent à faire de ces anciens « pays noirs » des « pays verts » : renaturation des terrils, itinéraires de randonnées, réserves naturelles...

##### 3. Une reconversion pour répondre aux enjeux économique et sociaux.

La reconversion des friches consiste à accompagner la mutation des territoires et de leurs infrastructures vers d'autres usages. On peut différencier le tourisme d'un côté et les nouvelles activités économiques de l'autre. Pour le tourisme, 11 musées ont été créés dans le bassin, notamment celui de Lewarde (150 000 visiteurs par an) et le musée du **Louvre-Lens**, antenne du musée du Louvre à Lens pour dynamiser le tourisme dans la région (recherche de l'effet « Guggenheim » : musée à Bilbao qui a réussi à redonner une nouvelle image à la ville). Par ailleurs, des friches accueillent de nouvelles activités économiques, comme l'audiovisuel à Arenberg ou la « serre numérique » de Valenciennes.

### III / Le patrimoine, facteur de rayonnement culturel de la France dans le monde et objet d'action diplomatique.

⇒ En quoi le patrimoine est-il un des outils majeurs du soft power de la France ?

#### A / Un facteur de rayonnement culturel et d'attractivité touristique de la France.

##### 1. L'exemple du repas gastronomique des Français.

- Le classement par l'UNESCO du repas gastronomique des Français en 2010 vient parachever plusieurs siècles d'exception culinaire française. En effet, c'est à la fin du XVIe qu'une nouvelle cuisine aristocratique diffuse un goût « à la française », avant qu'un nationalisme culinaire prenne forme à partir du XIXe avec Antonin Carême. La IIIe République (1870-1940) voit une dramatisation de cette mythologie gastronomique. Les théoriciens français de l'art culinaire veulent mettre à l'honneur « quelques-unes des bonnes traditions françaises », et insistent sur le lien indissoluble entre la terre de France et la construction nationale. En ce début de XXIe, la cuisine française vit toujours intensément sa mythologie, notamment via les médias sociaux, mais aussi des émissions gastronomiques (Top chef...).
- L'UNESCO a choisi de reconnaître non pas une recette en particulier ou un élément culinaire, mais une **pratique sociale liée à la gastronomie** : le plaisir de préparer les mets, de les goûter et partager du temps passé à table. Ainsi, derrière l'appellation « gastronomique », on souligne la convivialité. La gastronomie est associée à une culture intégrant des valeurs et faisant partie de l'identité nationale. Ce savoir-faire français attire. Il s'est diffusé en Amérique du Nord et au Japon notamment où il est synonyme de raffinement. L'installation de chefs étoilés à l'étranger comme Ducasse et Robuchon constitue un symbole du prestige et du soft power français.
- L'utilisation de la gastronomie comme outil de soft power s'est accélérée que la France a été le premier pays à inscrire sa gastronomie sur la liste du patrimoine immatériel de l'humanité. Elle multiplie les initiatives pour promouvoir son rayonnement culinaire à l'échelle mondiale, comme l'évènement « goût de France / Good France », lancé en 2015. La nourriture devient donc à la fois un argument touristique (1/3 des touristes disent venir en France pour la cuisine) et un facteur de dynamisme économique, stimulant les exportations. En effet, les produits agricoles et alimentaires représentent en moyenne 12% du total des exportations françaises de marchandises. Il s'agit surtout de produits hauts-de-gamme (vins, spiritueux, fromages...).

##### 2. Le patrimoine en général.

Le patrimoine est un moteur de développement économique et un facteur d'attractivité touristique : source de rayonnement à l'échelle mondiale, le patrimoine français attire une grande part des 100 millions de visiteurs étrangers chaque année. Ceux-ci viennent découvrir le « mode de vie à la française » et visitent des sites patrimoniaux culturels. Mais le tourisme patrimonial concerne majoritairement les monuments nationaux, et se concentre sur l'Île-de-France.

#### B / Un levier d'action diplomatique.

##### 1. L'exemple du repas gastronomique des Français.

La gastronomie, très tôt, a été considérée comme un outil politique et diplomatique. Dès Louis XIV avec le maître d'hôtel Vatel et sous l'Empire avec le chef Carême, l'art culinaire et la politique sont liés. Au congrès de Vienne, l'ambassadeur Talleyrand affirme ainsi « Donnez-moi de bons cuisiniers, je vous ferai de bons traités ». Son cuisinier se chargea d'étourdir les grands de l'Europe en faisant défiler jusqu'à 48 entrées et des pâtisseries en forme de châteaux.

On distingue deux concepts liés à la gastronomie dans les relations internationales. **La diplomatie culinaire** désigne l'utilisation des repas, dans un contexte de relations intergouvernementales, pour transmettre un

#### T4 : Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques

message non verbal. Cette définition ne se limite pas au repas pour détendre l'atmosphère et faciliter des négociations. Il peut aussi amener à mieux « ingérer » des paroles ou « digérer » un accord. Cela a été le cas en 1961 lors d'un dîner fastueux organisé à Versailles entre les présidents De Gaulle et Kennedy pour apaiser les tensions entre les deux pays. La **gastrodiplomatie** : formulé en 2002, elle désigne la stratégie d'un État qui utilise ses traditions culinaires comme un vecteur de puissance. Le repas gastronomique des Français participe de ces deux concepts. Il bénéficie d'un large prestige: ainsi, en 1961, la Maison Blanche embauche un chef français au poste de White House Chief Executive. Aujourd'hui, la diplomatie de la gastronomie n'est plus, une spécificité française. Il existe depuis 1977 un Club des chefs d'État, considérés comme une forme de «G20 de la gastronomie». Les cuisiniers sont des ambassadeurs de leur culture lors des manifestations diplomatiques. Les visites d'État sont ainsi l'occasion de dîners organisés tel un plan de bataille, avec un menu et une disposition spécifique. Ceux-ci répondent à des choix politiques et stratégiques—épater les invités, négocier des contrats ou des traités de paix, renforcer les liens diplomatiques—, avec pour enjeu principal de montrer sa puissance. Elle revient donc à **utiliser son pays comme une marque**. Cependant, certains pays (Italie, Thaïlande, Corée du Sud...) semblent avoir pris une certaine avance sur la France dans le développement de l'arme de la gastrodiplomatie. On note d'ailleurs que les produits gastronomiques français (notamment le fromage) sont régulièrement boycottés ou interdits dans les Etats en désaccord avec la France.

#### 2. Le patrimoine en général.

Le patrimoine français est un outil diplomatique anciennement utilisé par la République : Versailles accueille des dirigeants en visite (voir axe 1). Depuis Jacques Chirac, tous les présidents ont porté le projet du musée universel « Louvre Abou Dabi » (2017), qui renforce l'influence culturelle de la France au Moyen-Orient (le musée accueille en partie des œuvres prêtées par la France). En 2010, Nicolas Sarkozy a rendu à la Corée du Sud 297 manuscrits royaux du XIXe. François Hollande a usé de son influence, à l'UNESCO et au G7, pour enclencher des actions afin de sauvegarder le patrimoine des pays en guerre (comme au Mali). Sous la présidence d'E. Macron, le patrimoine devient le fer de lance de la diplomatie française. Ainsi en 2019, pour apaiser les tensions avec l'Italie, il invite le président pour commémorer le 500e anniversaire de la mort de Léonard de Vinci. Depuis 2018, il reçoit des grands patrons étrangers à Versailles lors d'un sommet baptisé « Choose France », pour encourager les investissements étrangers.

#### Conclusion

La France parvient-elle à concilier valorisation et protection de son patrimoine riche et diversifié ?

Depuis le XIXe, elle a mis en œuvre des politiques publiques visant d'abord à sauvegarder ou à restaurer un patrimoine médiéval et moderne malmené par le temps, puis à la valoriser, notamment dans le cadre du développement du tourisme au XIXe. De façon générale, on peut dire que cette protection a favorisé la valorisation en satisfaisant la recherche de l'authentique même si elle peut aussi la freiner (ex de la grotte de Lascaux). A l'inverse, la valorisation a favorisé la protection du patrimoine en collectant des ressources mais elle la gêne également en créant le risque d'une surfréquentation ou d'une folklorisation du patrimoine

## **T4 : Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques**

## T4 : Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques

